

■ Les répercussions des changements démographiques et du vieillissement de la population

OBJET

Les répercussions des changements démographiques et du vieillissement de la population constituent un thème récurrent dans l'actualité. Elles touchent à peu près tous les aspects de la vie de la population : le marché du travail, celui de l'immobilier, la fiscalité, le financement des services publics et les programmes de sécurité sociale, comme les régimes de retraite.

Les articles suivants illustrent des tendances démographiques récentes au Québec et au Canada et font un tour d'horizon de leur portée potentielle à moyen et à long termes dans différents domaines de politique publique.

LES CINQ LECTURES POUR COMPRENDRE

1 / Martel, Laurent, « Regards sur la société canadienne », *Changements récents dans les tendances démographiques au Canada*, Statistiques Canada, 27 octobre 2015, 12 p.

<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14240-fra.pdf>

Cet article sur la croissance démographique au Canada au cours de la période allant de 2011 à 2014 présente les changements récents en matière d'accroissement naturel et d'accroissement migratoire international et interprovincial de la population. Les tendances s'avèrent très différentes d'une région à l'autre. Les trois provinces des Prairies présentent la plus forte croissance démographique récente au pays. Par contre, l'Ontario, qui surpassait habituellement la moyenne nationale, se situe maintenant sous cette moyenne. Le mouvement s'inverse au Québec. Alors que l'accroissement a souvent été inférieur à la moyenne, il tend plus, depuis peu, à s'en rapprocher. La Colombie-Britannique présente aussi un taux près de la moyenne canadienne alors que les provinces atlantiques n'enregistrent qu'une très faible croissance.

Pour l'ensemble du Canada, l'accroissement naturel (les naissances moins les décès) représente au cours de la période récente le tiers de l'augmentation de la population. L'accroissement migratoire international en explique les deux tiers. La contribution de l'accroissement naturel varie d'une province à l'autre. Il est même négatif dans la région de l'Atlantique au cours des dernières années. Pour ce qui est de l'accroissement migratoire international, les provinces des Prairies ont connu le taux le plus élevé au Canada au cours de la période récente. On observe pendant ce temps un ralentissement de l'accroissement migratoire international en Ontario et en Colombie-Britannique. L'Alberta et, dans une moindre mesure, la Colombie-Britannique ont par ailleurs profité d'un accroissement migratoire interprovincial.

CINQ LECTURES POUR COMPRENDRE...

La composition de la population des provinces est influencée sur une longue période par la contribution différenciée des facteurs d'accroissement. Par exemple, si la moitié des habitants de la Colombie-Britannique et de l'Alberta sont nés à l'extérieur de la province, cette proportion baisse à 17 % pour le Québec. Les écarts entre les provinces pourraient s'accroître au cours des prochaines décennies, autant dans la structure d'âge que dans l'origine ethnoculturelle de la population. De même, les tendances en ce qui concerne le poids démographique des provinces et des régions se poursuivront.

Pour l'auteur, au fil du temps, les changements attribuables à la croissance démographique et à la structure par âge de la population ont eu des répercussions tant sur la détermination des programmes sociaux que sur l'influence politique relative des régions ou des besoins en matière d'infrastructures. Ces effets se poursuivront, mais il importe de bien analyser les tendances récentes et comment elles affecteront les différentes régions.

2 / Fortier, Francis, et Guillaume Hébert, « Quels seront les impacts du vieillissement de la population? », *Note socio-économique*, avril 2015, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, 13 p.

http://iris-recherche.s3.amazonaws.com/uploads/publication/file/IRIS_Vieillissement8web.pdf

Dans cet article, les auteurs prennent le contre-pied des scénarios catastrophes quant aux effets du vieillissement de la population, notamment sur les dépenses de santé. D'abord, ils font ressortir le fait que le phénomène du vieillissement n'est pas unique au Québec et que toutes les sociétés occidentales sont frappées à des degrés divers par les changements démographiques. Ils remettent également en question l'existence même d'un « choc démographique » en faisant valoir qu'il s'agit d'un phénomène qui existe déjà depuis plusieurs décennies et qu'il est progressif. L'utilisation d'un seul indicateur comme la proportion des personnes âgées dans la population peut aussi être trompeuse. Cet aspect s'avère moins utile dans le débat public que le taux de dépendance. En outre, les auteurs montrent que ce sont les scénarios démographiques « forts » qui sont en voie de se réaliser (plus forte immigration et taux de fécondité plus élevé), ce qui modifie considérablement l'évolution du portrait de la population.

La santé financière des personnes à la retraite recouvre aussi des situations variées. Même si, règle générale, la situation financière des baby-boomers sera meilleure que celle de la génération précédente en raison notamment de l'épargne accumulée, il n'en sera pas de même pour tous, particulièrement pour les femmes et les plus pauvres. Pour ces raisons, Fortier et Hébert émettent les hypothèses de relever le taux de remplacement du revenu d'emploi offert par le Régime de rentes du Québec de 25 % à 50 % et d'augmenter le seuil de revenu minimal garanti pour les moins nantis.

Après l'examen de plusieurs hypothèses et en se basant sur des travaux similaires¹, les auteurs concluent que l'effet isolé du vieillissement n'apparaît pas comme le facteur déterminant de la hausse des dépenses de santé. La croissance des coûts, notamment des coûts structurels liés au niveau de service souhaité, a

¹ Marc Lee, *How Suitable is Medicare? A Closer Look at Aging, Technology and Other Cost Drivers in Canada's Health Care System*, Centre canadien de politiques alternatives, 2006.
https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National_Office_Pubs/2007/How_Sustainable_is_Medicare.pdf

CINQ LECTURES POUR COMPRENDRE...

aussi une effet sur l'augmentation des dépenses globales des soins de santé². Devant ces constats et les hypothèses retenues dans l'analyse fixant un taux annuel de 1 % et de 1,5 % de croissance des dépenses liées aux coûts structurels, il faudra se concentrer sur les facteurs de croissance les plus significatifs.

En conséquence, on considère deux pistes pour se préparer à la transition démographique : l'évaluation des technologies et les services de maintien à domicile et d'hébergement. En ce qui a trait aux technologies, il y a une hausse importante des coûts qui n'est pas toujours associée à des gains pour le bien-être des personnes. C'est le cas pour la pharmacopée (prix des médicaments, polymédication, effets indésirables, etc.), pour la multiplication de chirurgies électorales non essentielles et pour le surdiagnostic, notamment grâce à l'imagerie médicale [surmédicalisation, surdétection, surtraitement, etc.]). En ce qui concerne les soins à domicile et l'hébergement, il faut se questionner sur la place du secteur privé ainsi que sur la pertinence d'une assurance publique universelle. Ce sont des questions de politique publique pour assurer une transition réussie.

3 / Carrière, Yves, et Diane Galarneau, *Le vieillissement démographique : de nouveaux enjeux à déchiffrer. Le report de la retraite au Canada et au Québec : une autre perspective*, ISQ, février 2013, 17 p.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/report-retraite.pdf>

D'entrée de jeu, les auteurs précisent que les nombreuses études sur les répercussions économiques du vieillissement de la population ne font pas l'unanimité. Ils soulèvent les points sur lesquels les experts s'entendent quant au report de l'âge de la retraite : un taux d'activité élevé de la population âgée a des effets bénéfiques sur l'évolution de la main-d'œuvre. Elle viendrait modérer les retombées négatives du vieillissement de la population. Constatant les limites des statistiques sur l'âge moyen de la retraite, cet article propose un tout nouvel indicateur pour connaître les comportements des travailleurs âgés (plus de 50 ans), soit la durée anticipée en emploi avant la prise de la retraite. Pour les auteurs, une meilleure connaissance des comportements est essentielle pour bien calibrer les correctifs nécessaires en vue de contrer les effets des changements démographiques.

L'analyse des résultats pour le Canada montre que sur la période de 1977 à 2008, l'âge moyen de la retraite a d'abord suivi une tendance à la baisse jusqu'au milieu des années 1990 (environ 3 ans) pour ensuite connaître une légère remontée. L'indicateur développé par Carrière et Galarneau soulignerait cependant un changement de comportement nettement plus prononcé. Ainsi, la durée de vie active anticipée pour les travailleurs de 50 ans passe d'un creux de 12,5 ans en 1994 à 16,3 ans en 2009. Le nombre anticipé d'années en emploi après 50 ans s'avère même plus élevé en 2009 qu'en 1977. Ce mouvement rééquilibre par le fait même le rapport entre le nombre d'années en emploi par rapport au nombre d'années à la retraite. Un mouvement similaire est également enregistré pour les femmes. Au Québec, les tendances sont assez semblables.

² Le texte mentionne différentes hypothèses de taux annuel d'augmentation des dépenses structurelles de santé selon plusieurs organismes ou experts, soit celles du groupe CIRANO (2,1 %), de l'économiste Marc Lee (deux scénarios, l'un à 1 % et l'autre à 2 %), du fiscaliste Luc Godbout (1,5 %) et de l'ISQ (1 % et 1,5 %).

CINQ LECTURES POUR COMPRENDRE...

La diminution du nombre moyen d'heures de travail des travailleurs plus âgés vient un peu atténuer la hausse du nombre d'années en emploi. Il en va de même avec les prises de retraite involontaires (mise à pied, maladie, incapacité, soutien d'un proche). Cependant, ces ajustements n'effacent pas les bénéfices sur l'offre de travail.

Les travaux des auteurs indiquent peut-être un changement plus profond des comportements que le laissent voir les statistiques usuelles. De là, plusieurs questions sont formulées par les chercheurs. Le report de l'âge de la retraite se poursuivra-t-il au cours des prochaines années? La rareté relative de la main-d'œuvre dans un contexte de vieillissement démographique entraînera-t-elle, dans son sillage, une pression à la hausse sur les salaires? Les employeurs adopteront-ils des mesures favorisant le maintien en emploi des travailleurs expérimentés? Des critères différents d'admissibilité aux différents programmes de rentes viendront-ils moduler les décisions de prise de la retraite? Ces mouvements pourraient influencer sur le taux d'activité des travailleurs âgés et sur l'âge effectif de prise de la retraite. Plusieurs enjeux du vieillissement demeurent à déchiffrer. Il faut cependant bien mesurer et comprendre les tendances sociales et économiques.

4 / Damon, Julien, « Changements démographiques et sécurité sociale : défis et opportunités », *Informations sociales*, 3/2014, n° 183, p. 92-101.

www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-3-page-92.htm

Les systèmes de sécurité sociale ont été développés dans un contexte démographique particulier. Devant les changements actuels, l'auteur traite de sept phénomènes qui débouchent, comme l'indique le titre, sur des défis et des opportunités. Ceux-ci vont bien au-delà du vieillissement de la population. Ce phénomène, défi central de tous les pays, oriente et orientera les priorités, les dépenses publiques, les approches et l'organisation des régimes de sécurité sociale. On y soulève les points positifs et négatifs liés au vieillissement et on y formule des défis dont devraient s'inspirer les décideurs publics, maintenant et pour l'avenir.

Les changements dans les structures familiales sont nombreux. On n'a qu'à penser à l'augmentation du nombre de ménages, à la diminution du nombre d'enfants par couple, à l'augmentation des séparations et des recompositions familiales ainsi qu'à la hausse du nombre de familles monoparentales et de la pauvreté. Ces changements mettent à l'épreuve les solidarités intergénérationnelles, informelles ou institutionnelles. Elles appellent des ajustements aux politiques familiales et en éducation. Le vieillissement, combiné aux changements observables dans les structures familiales, provoque par ailleurs des transformations du marché du travail : le taux d'activité des femmes nécessite des politiques de conciliation travail-famille; une main-d'œuvre vieillissante suggère des investissements en capital humain et un soutien pour l'entrée des jeunes sur le marché du travail.

Le mode de vie toujours plus urbain de la population mondiale, avec son lot de problèmes (bidonvilles, dégâts environnementaux, violences urbaines), représente *a contrario* un atout pour les organismes de sécurité sociale qui pourront optimiser leurs ressources en les concentrant dans les centres urbains. Dans ce contexte de modes de vie plus urbains associés à une longévité accrue, les limites temporelles entre la jeunesse, l'activité professionnelle et la retraite deviennent plus floues. L'auteur émet l'hypothèse que le

CINQ LECTURES POUR COMPRENDRE...

gonflement des groupes dits inactifs (jeunes, âgés et très âgés) et la diminution de la proportion de jeunes par rapport aux plus âgés engendrera des transformations sur les âges de l'activité professionnelle et de la retraite pour prévenir les conflits économiques entre les générations.

Les migrations dans un monde en mutation, peuvent devenir un sujet litigieux. Dans les faits, selon les données de l'ONU rapportées dans cet article, la grande majorité des migrations se font à l'intérieur des pays (migrations internes). Par ailleurs, pour les migrations à venir, Damon extrapole qu'elles s'avèreront plus nombreuses en raison des transformations démographiques, économiques et climatiques. Il considère que dans certains contextes nationaux, la cohésion sociale pourrait en être affectée.

Dans un autre registre, l'évolution des structures sociales dans les pays émergents et dans les pays en voie de développement créera des pressions sur les systèmes de sécurité sociale, notamment sur le plan sociosanitaire. Les efforts pour réduire la pauvreté et l'émergence d'une classe moyenne contribueront certainement à cette pression. Bien que l'incidence de la pauvreté ait diminué, certains groupes demeurent défavorisés. L'émergence d'une classe moyenne permettrait le financement de services ciblés pour les plus pauvres. Cela pose en même temps le défi pour les pouvoirs publics de répondre aux aspirations légitimes de cette classe et de lui offrir une protection sociale satisfaisante.

Parmi les autres sujets préoccupants de la sécurité sociale, l'article fait état de la diversité culturelle et de la question de la protection de l'environnement. Dans ce dernier cas, l'auteur considère que les nouveaux mécanismes qui pourraient être mis en place (placements de fonds, gestion de risque, nouveaux mécanismes fiscaux, etc.) rejoignent les sujets et les orientations de la sécurité sociale.

5 / Cortellino, Francis, et Kevin Hughes, « Vieillissement de la population au Québec : se dirige-t-on vers un surplus de propriétés existantes à vendre? » dans *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, SCHL, ISQ, décembre 2012, p. 225-232.

Cet article, rédigé par des chercheurs de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, examine les conséquences du vieillissement de la population sur le marché de l'habitation, notamment le possible déséquilibre entre l'offre et la demande de logements existants. Il s'agit d'un aspect des effets de la démographie qui n'avait jusqu'à maintenant fait l'objet d'aucune recherche au Canada et au Québec.

Les auteurs établissent d'abord les taux d'achat et de vente par groupe d'âge. Du côté de l'achat, ce taux atteint un sommet pour les 25-29 ans avant de décliner constamment pour les groupes d'âge suivants. Pour la vente, il y a une hausse du taux jusqu'à 44 ans, pendant la période où la taille et la mobilité des ménages progresse, puis un lent recul jusqu'à 75 ans. Au-delà de cet âge, le taux de vente monte en flèche, reflétant les changements majeurs dans l'habitation qui se produisent chez les personnes âgées.

La combinaison de ces taux avec les projections sur le nombre de ménages « permet d'identifier les centres qui pourraient être confrontés à moyen ou long terme à une situation où le nombre de propriétés à vendre dépasse le nombre d'acheteurs ». Cela amène les auteurs à prévoir que le nombre d'acheteurs surpassera toujours le nombre de vendeurs d'ici 2030. L'écart, comblé par les mises en chantier d'habitations neuves, tend cependant à se réduire, surtout au Québec, dont le vieillissement est plus accentué. Des effets quant au volume de mises en chantier et au prix de vente se produiraient sans doute.

CINQ LECTURES POUR COMPRENDRE...

Les auteurs mettent cependant bien en garde le lecteur contre le caractère statique du modèle. Les comportements des ménages pourraient se modifier en cours de période. Ils tracent aussi certaines pistes de recherche complémentaires qui portent sur des facteurs susceptibles de changer les résultats : le comportement des ménages issus de l'immigration, la situation pour les différentes catégories de logements et le comportement particulier des baby-boomers lorsqu'ils atteindront 75 ans.

ET CINQ AUTRES LECTURES (POUR ALLER PLUS LOIN)

- 1/ Institut de la Statistique du Québec (ISQ), *Bilan démographique du Québec 2015*.
 - i. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2015.pdf>
- 2/ Organisation mondiale de la santé (OMS), *Rapport mondial sur le vieillissement et la santé, Résumé*, 2015, 32 p.
 - i. http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/186469/1/WHO_FWC_ALC_15.01_fre.pdf?ua=1
 - ii. (Le rapport [260 pages] est disponible en anglais sur le site de l'OMS.)
- 3/ Godbout, Luc, Suzie St-Cerny, Matthieu Arseneau, Ngoc Ha Dao et Pierre Fortin, «La soutenabilité budgétaire : un défi de taille pour le Québec » dans *Options politiques*, 3 mars 2014.
 - i. <http://policyoptions.irpp.org/issues/opening-eyes/godbout-et-al/>
 - ii. (Cet article reprend les idées principales développées dans le Rapport La soutenabilité budgétaire des finances publiques du gouvernement du Québec.)
- 4/ Bernier F., Nicole, « Vieillir et mieux vivre ensemble : prévenir, coordonner et faire faire » dans *Options politiques*, 10 mai 2012.
 - i. <http://policyoptions.irpp.org/fr/2012/05/10/francais-vieillir-et-vivre-ensemble-prevenir-coordonner-faire-faire/>
- 5/ Parlement du Canada, *Rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. Pénuries de main-d'œuvre et de compétences au Canada : solutions aux défis futurs et actuels*, 41^e législature, première session, décembre 2012. 132 p.
 - i. <http://www.parl.gc.ca/content/hoc/Committee/411/HUMA/Reports/RP5937523/humarp09/humarp09-f.pdf>

Préparé par Michèle Rioux, novembre 2016.

ISBN 978-2-550-95750-8
Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023